

Des partis appellent à annuler la condition des 4%

# Chasse pénible aux signatures pour les législatives

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4090 - Lundi 6 février 2017 - Prix : 10 DA

Fédération algérienne de football

## Raouraoua lâché par les pouvoirs publics

Page 23

La formation professionnelle inadaptée aux besoins économiques

## Mebarki : «L'enseignement technique est inexistant en Algérie»

Page 2

### Turcs et Syriens de part et d'autre d'al-Bab

Par Mohamed Habili

**A**lors que l'armée syrienne arrive sur al-Bab par le sud, ville du nord de la Syrie aux mains de Daech, des forces turques, accompagnées de groupes rebelles à la solde d'Ankara, l'ont déjà atteinte par le nord, et attendent que l'ordre leur soit donné de lancer l'assaut. En d'autres circonstances, il est facile d'imaginer la suite : les deux forces positionnées de part et d'autre de la ville n'auraient rien de plus pressé que de s'en prendre l'une à l'autre, accordant ce faisant un sursis à l'occupant terroriste, leur ennemi commun. Mais en Syrie, cela fait pas mal de temps déjà que rien ne s'y passe comme ailleurs, ou comme il serait dans la nature des choses. A al-Bab, il est à peu près certain que Turcs et Syriens n'échangeront pas un seul coup de feu, même si ce n'est pas l'envie qui leur en manque, pour la bonne raison qu'ils ne seraient pas en ce moment si près les uns des autres s'ils n'avaient pas négocié la chose auparavant avec qui de droit, c'est-à-dire la Russie. C'est en effet avec l'approbation russe que l'opération turque Bouclier de l'Euphrate avait pu être lancée, et qu'elle a pu ensuite se porter jusqu'à al-Bab, une limite qu'elle est tenue de ne pas dépasser.

Suite en page 3

## Remédiation pédagogique

# Une «recette miracle» pour contrer l'échec scolaire ?



«La remédiation pédagogique ne constitue pas seulement un choix pour débattre la question de l'échec scolaire, c'est aussi un outil pour lutter contre les éventuels cas de violence», a considéré le ministre, précisant que l'échec et la déperdition scolaires peuvent inciter aux expressions violentes contre les autres, mais aussi contre soi-même, comme le suicide par exemple. [Lire page 2](#)

Le ministre de la Communication à Béjaïa

## Hamid Grine a inauguré la placette en mémoire de Mohamed Abderrahmani

Page 3

César 2017

## Pas de président après le retrait de Roman Polanski

Page 13

## Remédiation pédagogique

## Une «recette miracle» pour contrer l'échec scolaire ?

■ «La remédiation pédagogique ne constitue pas seulement un choix pour débattre la question de l'échec scolaire, c'est aussi un outil pour lutter contre les éventuels cas de violence», a considéré la ministre, précisant que l'échec et la déperdition scolaires peuvent inciter aux expressions violentes contre les autres, mais aussi contre soi-même, comme le suicide par exemple.

Par Meriem Benchaouia

Le phénomène de déperdition scolaire en Algérie est des plus inquiétants. Le nombre d'exclus annuellement de l'école algérienne est effarant. En effet, chaque année des milliers d'enfants quittent le système éducatif. Les causes principales de cet abandon résident, d'une part, dans l'échec enregistré par de nombreux enfants et l'absence de structures à même de les aider à renforcer leur niveau et, d'autre part, le faible attrait de l'école publique qui ne propose aucune activité parascolaire d'épanouissement aux élèves. Ce qu'on appelle l'échec scolaire est aujourd'hui au premier plan des préoccupations de la tutelle. En effet, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé que la lutte contre ces phénomènes est placée parmi les priorités de son département ministériel qui a organisé, dans une première étape, deux séminaires régionaux d'évaluation des résultats des examens nationaux pour inciter les wilayas enregistrant des bilans «insuffisants» à se rattraper. Selon elle, la remédiation pédagogique est l'une des alternatives à l'échec scolaire, mais aussi une des mesures de lutte contre la violence. «La remédiation pédagogique ne constitue pas seulement un choix pour débattre la question de l'échec scolaire, c'est aussi un outil pour lutter contre les éventuels cas de



P.M.D.R.

violence», a considéré la ministre, précisant que l'échec et la déperdition scolaires peuvent inciter aux expressions violentes contre les autres, mais aussi contre soi-même, comme le suicide par exemple. Le système éducatif algérien doit également favoriser l'intelligence pour aller vers ce qu'on appelle «l'industrie de la connaissance», a ajouté la ministre qui a appelé la corporation éducative à se mobiliser pour permettre un enseignement de «qualité» pour les élèves. Le

défi de l'heure ne se limite plus à permettre aux élèves de bénéficier de l'enseignement mais de leur inculquer une instruction de qualité, a encore ajouté M<sup>me</sup> Benghebrat, rappelant que l'Algérie qui est parvenue à réussir le challenge de l'éducation pour tous, s'est engagée dans le cadre de la réforme du système éducatif initié par le président de la République à améliorer les pratiques pédagogiques à l'intérieur de la classe, car l'objectif, a-t-elle ajouté, est d'assurer la

«qualité et l'équité» pour tous. Ces deux séminaires régionaux se sont soldés par l'établissement par les professionnels du secteur de projets de wilaya, a rappelé la ministre, précisant que la deuxième phase de ce «chantier» porte sur l'élaboration d'une étude pour répertorier et analyser les erreurs commises par les candidats aux différentes épreuves nationales, puis dans une étape ultérieure la présentation des résultats de cette recherche. Ce processus lancé

depuis 2015 donnera lieu à l'établissement d'un protocole d'action au profit des inspecteurs, leur permettant d'accompagner et de former les enseignants pour une meilleure prise en charge des difficultés d'assimilation rencontrées par les élèves, puis la mise en place d'une véritable stratégie nationale de traitement pédagogique, a détaillé la ministre. Dans ce sens, une consultation nationale sur l'évaluation pédagogique des acquis des élèves sera lancée «très prochainement», a révélé la ministre de l'Education, estimant qu'une «bonne évaluation» constitue une condition «essentielle» pour une remédiation pédagogique adéquate. Ces critères, dit-elle, constituent «deux faces d'une même pièce» car il est «inconcevable» d'évoquer la remédiation pédagogique sans une évaluation des acquis des élèves. Attestant que «la réussite se traduit par une image positive à ancrer chez l'élève à travers notamment la consolidation de la confiance en soi», M<sup>me</sup> Benghebrat a estimé que l'objectif escompté, à travers ces dispositions et bien d'autres, est de guider le plus grand nombre d'élèves vers la réussite. Qualifiant l'enseignant de «maillon fort» de cette opération, la ministre a indiqué qu'il est important de lui faire confiance à travers la revalorisation de ses efforts de la part des représentants de la société, les parents d'élèves entre autres.

M. B.

## La formation professionnelle inadaptée aux besoins économiques

## Mebarki : «L'enseignement technique est inexistant en Algérie»

Il n'y a plus d'enseignement technique dans notre pays, pour diverses raisons. Il a disparu au sein de l'Education nationale. La déclaration émane du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki. Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne hier, Mohamed Mebarki reconnaît que la gestion de ce cursus de l'enseignement et de la formation professionnels avait été finalement dévolue à son département qui «l'assure mal, pour ne pas dire qu'il ne l'a fait pas». A cet effet, il dira qu'il a été chargé par le Premier ministre de réorganiser ce cursus et qu'une commission représentant son ministère, ceux de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Fonction publique, avait été constituée pour réfléchir aux moyens devant permettre de lui redonner vie.

Le secteur de la Formation professionnelle est, plus que jamais, appelé à adapter son système de formation et d'ensei-

gnement aux nouvelles exigences, au plan économique, mais également en matière de marché de l'emploi. Le secteur de la Formation professionnelle doit, a-t-il ajouté, répondre, au même titre que beaucoup d'autres secteurs d'activités, aux exigences de l'heure, en assurant une formation qualifiante et de qualité susceptible d'aider à hisser le niveau de performance de notre économie nationale.

Mohamed Mebarki considère impératif de réorganiser le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels afin, dit-il, de les adapter au plus près aux besoins de la sphère économique. La stratégie retenue tend, soutient-il, à réaliser une adéquation entre formation et l'emploi et une concordance entre cette formation et les besoins en ressources humaines qualifiées exprimés par le secteur économiques et les activités socio-économiques. Le ministre fera savoir également qu'environ 240 000 diplômés qualifiés sont formés annuellement dans les



établissements de formation, dans le but de les intégrer dans divers secteurs productifs.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la Formation et de l'Enseignement

professionnels rappelle que son secteur reçoit, chaque année, quelque 650 000 «apprenants» aussitôt expérimentés dans l'apprentissage de diverses spécialités, réfutant ainsi l'idée selon

laquelle son secteur constituerait une sorte de «réceptacle de l'échec scolaire». Sur ce point, le ministre déclare regretter que cette relation avec le secteur de l'Education est difamée par certaines parties qui ont tendance à regarder la formation professionnelle comme une sorte de parent pauvre de cette dernière. «La déperdition scolaire serait, peut-être, le résultat d'une orientation mal faite due aux incapacités de certains élèves dont on considère qu'ils doivent nécessairement être versés dans des métiers manuels», explique le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

La formation professionnelle, selon le ministre, prépare au diplôme de maîtrise, de technicien et de technicien supérieur. En tout, 650 000 élèves sont formés chaque année, auxquels s'ajoutent les 250 000 diplômés, répondant tous aux profils recherchés par le secteur économique.

Louiza Ait Ramdane

Des partis appellent à annuler la condition des 4%

# Chasse pénible aux signatures pour les législatives

■ A trois mois des élections législatives, des petits partis, si on se base sur le critère de la représentativité au niveau des Assemblées élues, voient déjà en leur participation un échec avant le scrutin. Ces formations politiques, nées après l'amendement de la loi sur les partis en 2012, peinent à collecter les 250 signatures pour chaque candidat, exigées par le code électoral en l'absence des 4% des suffrages exprimés lors des précédentes législatives.

Par Nacera Chenafi

Dans ce contexte, des formations politiques se sont regroupées dans le cadre de la commission nationale des partis politiques. Il s'agit de la Tribune de l'Algérie de demain, le Mouvement national pour la nature et le développement, le Parti des jeunes démocrates, le Mouvement pour la jeunesse et la démocratie et le Front du militantisme national.

Il est à noter que parmi ces partis certains sont nés après les précédentes législatives, d'autres existaient déjà mais n'ont pas pu remporter de sièges à l'Assemblée populaire nationale. Même si le code électoral, amendé dans le cadre de la récente révision constitutionnelle, est clair sur la condition d'obtention de 4% des suffrages exprimés lors des précédentes législatives, les formations politiques regroupées dans la commission nationale des partis politiques demandent au président de la République d'intervenir pour annuler ladite condition. A ce propos, les membres de la commission ont appelés le président de la République à intervenir «en usant de son expérience et de sa sagesse pour mettre un terme aux entraves dressées devant la plupart des forces politiques pour les empêcher d'exercer un droit constitutionnel, celui de participer à la compétition politique».

Ils ont affirmé qu'au moment où de nombreux pays arabes et africains aspirent à réaliser davantage d'acquis démocratiques et suivent l'expérience algérienne dans le domaine du multipartisme et de la liberté d'expression, «certaines parties ont élaboré la loi électorale de manière à servir leurs intérêts». Selon les présidents des partis



Ph./D.R.

concernés, le maintien de la condition relative à l'obtention de 4% des suffrages exprimés lors des dernières législatives pour participer aux prochaines législatives «va à l'encontre des réformes politiques contenues dans la nouvelle Constitution».

Ces partis comptent aussi saisir la Haute instance indépendante de surveillance des élections et le Conseil constitutionnel, selon le président du parti Tribune de l'Algérie de demain, Hocine Guouasmia.

Comme argument, ils estiment que la conjoncture que traverse l'Algérie actuellement exige que l'élite politique «fasse preuve de responsabilité». La loi organique relative au régime électoral dispose que chaque liste de candidats soit présentée, soit sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante. Doivent être parrainés soit par les partis politiques ayant obtenu

plus de 4% des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes ou par les partis ayant au moins 10 élus au niveau de la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée, stipule encore la loi électorale. Dans le cas où une liste de candidats est présentée au titre d'un parti politique ne remplissant pas l'une des deux conditions citées, ou au titre d'un parti qui participe pour la première fois aux élections ou lorsqu'une liste est présentée au titre d'une liste indépendante, elle doit être appuyée par, au moins, 250 signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée par chaque siège à pourvoir. Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste des candidats est présentée, soit au titre d'un ou plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins 200 signatures pour chaque siège à

pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée. D'autres partis sont concernés par la collecte des signatures, à savoir le PT et le RCD. Le premier cité avait obtenu 3,78% lors des législatives du 10 mai 2012, alors que le RCD avait boycotté cette élection. Le parti de TAJ, qui est à sa première participation, est également concerné par ladite mesure.

Concernant les partis enrôlés au sein d'une alliance, à l'instar de l'Alliance de l'Algérie verte, le directeur général par intérim des libertés au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Amara Lakhdar, avait expliqué que pour celui qui a plus de 4% «on va considérer qu'individuellement ils sont plus de 4%». Il a précisé que dans l'impossibilité de les séparer, du fait qu'ils ont participé avec des listes communes, «on ira vers l'hypothèse la plus favorable».

N. C.

Le ministre de la communication à Béjaïa

## Hamid Grine a inauguré la placette en mémoire de Mohamed Abderrahmani

Le ministre de la communication, Hamid Grine, a procédé, hier, à l'inauguration solennelle de la stèle réalisée à l'entrée de la ville de Melbou à l'effigie du défunt Mohamed Abderrahmani, journaliste et ancien directeur du journal *El-Moudjahid*, assassiné à l'âge de 55 ans par les hordes terroristes le 27 mars 1995 à Hussein Dey, à Alger. L'inauguration a eu lieu devant de nombreuses personnes dont les autorités locales et les

membres de la famille du défunt. Le ministre s'est longuement entretenu avec les membres de la famille du défunt à qu'il a exprimé sa sympathie, relevant le poids du journal *El-Moudjahid* sur l'échiquier national. Il a également inauguré hier la bibliothèque communale qui avait été inscrite en 2006 dans le cadre du programme dit FCCL et une rallonge budgétaire débloquée par l'APC pour une enveloppe financière de l'ordre de 1,7 milliard de

centimes. Elle est composée de plusieurs salles d'activité, salles de conférences, une salle d'archive pour l'APC, etc. Elle dispose d'ores et déjà de 2 000 ouvrages, un don de la maison de la culture. Le ministre de la Communication s'est engagé devant les autorités locales à offrir à la bibliothèque un important quota de livres. L'hôte de Béjaïa a visité une antenne relais de télédiffusion au mont Gouraya. Une visite a été effec-

tuée dans l'après-midi à des sites touristiques, notamment, au Cap Carbone et à la baie des Aiguades. Le ministre de la Communication devait donner ce matin le coup d'envoi, à la salle des congrès de la wilaya, de la conférence portant l'intitulé «Les moyens de communication et le droit du citoyen à une information documentée».

Hocine Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

#### Turcs et Syriens de part et d'autre d'al-Bab

suite de la page Une

Et ce n'est un secret pour personne qu'elle n'est dirigée contre Daech qu'en paroles, qu'elle vise en fait à empêcher que les Forces démocratiques syriennes, à dominante kurde, n'y convergent pour créer une continuité territoriale avec les zones plus au nord qu'elles contrôlent déjà. Si au lieu de l'armée syrienne, c'étaient les Kurdes qui marchaient vers al-Bab, les affrontements avec les Turcs auraient été inévitables, encore que les deux parties aient veillé jusqu'à présent à se tenir à distance en quelque sorte hygiénique l'une de l'autre. Les Kurdes de Syrie se sont saisis de l'occasion offerte par le conflit en cours pour se tailler un pays, dans la perspective d'en faire sinon un Etat indépendant, ce qui serait l'idéal pour eux, du moins une région largement autonome par rapport à Damas, prenant exemple en cela sur le Kurdistan irakien. Toutefois, la possession de ce pays ne leur est pas encore garantie, bien qu'ils jouissent déjà dans cette perspective du soutien des Etats-Unis, qui les arment et les encadrent. Ne pouvant marcher sur al-Bab sans courir le risque d'entrer à un moment ou à un autre en collision avec les forces turques, les Kurdes se tournent vers Raqqa, une cible en soi bien plus importante qu'al-Bab, et davantage encore au point de vue symbolique, n'étant en effet autre que la capitale de l'Etat islamique. En vérité, on ne sait trop ce qu'ils en feront s'ils parviennent à s'en emparer. Est-ce dans la seule intention de la libérer, et pour s'en faire gloire ? Ce qui le cas échéant ne les rendrait encore que plus dignes de vivre sous leur propre loi. Est-ce pour la garder s'ils parviennent à en chasser son occupant actuel, faisant jouer alors le droit de conquête, comme si l'Etat syrien avait vécu et qu'il faille maintenant s'arroger une part d'une terre tombée en désuétude, et ce pendant qu'il en est encore temps ? La seule chose dont on puisse être sûr pour le moment les concernant, c'est qu'ils n'écartent aucune éventualité, pas même la proclamation de leur indépendance. Pas même donc la guerre avec la Turquie, si les choses allaient jusqu'à l'effondrement de Damas, il est vrai une hypothèse de moins en moins soutenable, et qu'une guerre avec la Turquie s'avérerait alors inévitable. Les Kurdes sont à cet égard comme l'administration Trump par rapport à l'Iran : a priori ils n'écartent aucune option. Comme elle, ils préféreront de loin que tout se passe en bonne intelligence avec toutes les parties prenantes, mais s'il faut forcer le destin, ils sont prêts à en payer le prix, depuis le temps qu'ils attendent que la chance vient à leur sourire. **M. H.**

Une stratégie nationale au service de l'entrepreneuriat féminin

# Objectif : promouvoir la femme entrepreneur

■ Afin d'apporter son soutien et aide pour la promotion du travail des femmes entrepreneurs et porteuses de projets, le gouvernement a décidé d'élaborer un plan national et toute une stratégie d'encadrement pouvant appuyer au mieux ces dernières pour le développement de leurs entreprises.

Par Yacine Djadel

Le développement personnel et professionnel de la femme au sein de la société algérienne, bien qu'il ait connu un chemin parsemé d'embûches, commence à acquérir certaines avancées. La preuve en est que la femme algérienne, aujourd'hui, a non seulement arraché son droit légitime d'égalité avec l'homme au sein du monde professionnel, mais également tracé sa route vers l'autonomie du travail. Beaucoup d'entre elles, en l'espace de quelques années seulement, ont réussi à créer leurs propres entreprises qui sont autant productives que celles habituellement dirigées par la gent masculine. Néanmoins, l'entrepreneuriat féminin, bien qu'il commence à s'ancre progressivement en Algérie, reste confronté à de réelles difficultés qui ne lui permettent de se développer en bonne et due forme. Raison pour laquelle l'Etat a décidé l'installation d'un plan national en vue d'apporter son soutien et engagement à toutes les citoyennes aspirant à persévérer dans la sphère de l'entreprise. «Le ministère est en phase de mettre en place une stratégie nationale de promotion et de développement de l'entrepreneuriat féminin», a déclaré, hier à Chlef, Rabah Hamdi, secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. «Ce



plan sera clôturé le 23 février courant et donnera lieu à des journées de sensibilisation au profit des femmes entrepreneurs et porteuses de projets, des expositions et des ateliers de formation. L'essor de l'entrepreneuriat féminin réduira la précarité et la dépendance économique de la femme et permettra à de nombreuses femmes d'échapper à la violence dont elles sont victimes», a affirmé le ministre. S'exprimant à l'occasion du lan-

gement d'une campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat féminin à Chlef, M. Hamdi a souligné que «l'Algérie poursuit le processus d'autonomisation de la femme au sein de la société et dans le monde du travail confor-

mement aux dispositions de la loi 16-01». De ce fait, les journées de sensibilisation seront l'occasion pour ces milliers de femmes entrepreneurs de prendre conscience de leurs droits. La mise en place d'un plan national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin sera adoptée mi-mars prochain, a ajouté le même responsable. Sur ce point, ce dernier a estimé que la mise en place d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin incluant tous les acteurs du monde du travail est l'un des fondements de l'économie moderne. Ces actions permettront aux femmes de se libérer de la dépendance économique et devenir un acteur important au sein de la société, a conclu M. Hamdi. Par ailleurs, celui-ci n'a pas manqué à l'occasion de saluer les actions du ministère de la Solidarité nationale visant à accompagner tous les projets des femmes porteuses d'idées. Pour sa part, la représentante du réseau «Entreprendre au féminin» et coach international, Djamilia Sandouk, a estimé que les femmes porteuses d'idées et de projets doivent être contactées et accompagnées à travers la formation. Concernant les femmes entrepreneurs, M<sup>me</sup> Sandouk a estimé nécessaire de diversifier les domaines d'investissement en sortant des domaines classiques tels que la cuisine, la pâtisserie et la couture.

Y. D.

## Campagne internationale pour le climat Quinze projets algériens sélectionnés

Quinze projets algériens ont été sélectionnés au titre d'une campagne internationale pour le climat, a-t-on appris, dimanche à Oran, du responsable de la communication du Bureau «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'Organisation non gouvernementale (ONG) R20 (Regions of climate action). Ces quinze projets, émanant de différents wilayas du pays, ont été retenus dans le cadre de la campagne internationale «100 projets pour le climat», lancée par l'ONG R20 avec la Fondation Leonardo DiCaprio et d'autres partenaires,

a précisé à l'APS Houari Anès. Le Bureau «R20 Med», basé à Oran, a, quant à lui, joué un rôle de facilitateur pour impliquer toutes les parties potentiellement concernées, a-t-il expliqué. Agissant en coordination avec les collectivités territoriales et les institutions publiques au niveau national, le «R20 Med» a identifié au total 24 projets, dont 15 ont été finalement retenus par les organisateurs pour leur impact positif sur l'environnement et au plan socio-économique. Ces projets portent sur la réalisation d'infrastructures faiblement émettrices de dioxyde de carbo-

ne (CO2) et touchent à divers domaines tels ceux de la gestion durable des déchets, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. «Les wilayas participantes ont favorablement accueilli l'initiative prise par le R20 aux côtés des décideurs, industriels et investisseurs afin d'accélérer l'émergence de projets d'infrastructures faiblement émettrices de CO2», a-t-on souligné. La wilaya d'Oran qui s'attelle aux préparatifs des Jeux méditerranéens qu'elle accueillera en 2021, a ainsi mandaté le R20 pour explorer les possibilités et opportunités de développement

de plusieurs opérations au sein de la région, dont celle intitulée «Jeux méditerranéens neutres en carbone» (village et complexes olympiques), fait-on savoir de même source. Le R20 Med a été installé à Oran en juin 2013 suite à la signature d'un accord-cadre de partenariat entre le gouvernement algérien représenté par le ministère chargé de l'Environnement et l'ONG R20. Ses trois domaines d'intervention sont «la gestion et la valorisation des déchets», «l'efficacité énergétique» et «les énergies renouvelables». Le tri sélectif à la source des déchets ména-

gers figure parmi les grandes actions réalisées à Oran depuis la signature de l'accord, en plus de la création d'une unité pilote de compostage des déchets verts et organiques en partenariat avec la Direction de l'environnement et l'EPIC CET (Centre d'enfouissement technique). La Fondation portant le nom de l'acteur américain Leonardo DiCaprio a été, quant à elle, créée en 1998 avec pour mission d'encourager la mise en œuvre de solutions innovantes pour la protection du climat et de l'environnement.

Kamel L.

## Ville de Médéa

### L'ancien noyau urbain classé secteur sauvegardé

L'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, qui renferme des constructions datant des époques romaine et ottomane, a été classé récemment en secteur sauvegardé par la Commission nationale des biens culturels, a appris l'APS auprès du directeur local de la culture, Omar Reghal. Cette classification, a-t-il indiqué, est l'aboutissement d'un long

processus initié depuis plus de trois années, dans le but de préserver cette partie de la ville de Médéa, en particulier les vestiges et édifices encore en l'état, érigés pendant l'époque romaine et ottomane. Selon ce responsable, l'entame de l'étude d'élaboration du plan de sauvegarde de ce noyau urbain, que les anciens lui ont attribué le

qualificatif de Sor'a (le nombril), interviendra aussitôt la décision de classification publiée au Journal officiel, ajoutant que les fonds nécessaires à la réalisation de cette étude ont déjà été débloqués par la tutelle. Des travaux d'analyses des différents styles architecturaux qui composent ce site et de récolte de données historiques et documen-

taires inhérentes à ce noyau ont été réalisés, en prévision de cette étude, a fait observer, pour sa part, le chef de service patrimonial au niveau de cette direction, Ahmed Merbouche. Une fois le plan permanent de sauvegarde et de préservation (PPSP) élaboré, les premières actions devraient porter, d'après ce chef de service, sur des travaux de

réfection ou de confortement d'urgence des édifices qui ont une valeur historique, précisant que la réhabilitation des façades des habitations situées à l'intérieur de ce périmètre urbain interviendra en même temps que ces actions, dans un souci d'efficacité et d'harmonisation des actions projetées.

K. L./APS

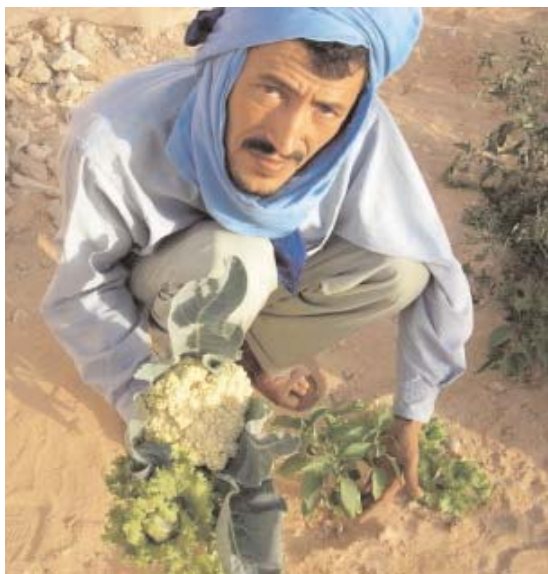
## Investissement dans le Grand Sud

# Les agriculteurs appelés à s'organiser et à exploiter les opportunités

■ Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé à partir de Boumerdès les agriculteurs à s'organiser en coopératives agricoles aux fins d'exploiter les opportunités d'investissement agricole offertes dans le Grand Sud du pays.

Par Safia T.

Intervenant devant près de 300 agriculteurs ayant pris part à une rencontre leur permettant d'exposer leurs préoccupations, M. Alioui a assuré que l'Unpa est «*totale- ment disposée à aider et à accompagner les agriculteurs désireux d'investir dans le Sahara algérien dans toutes les filières agricoles*». «*Il existe de véritables opportunités d'investissement agricole dans le Sud algérien*», a-t-il soutenu, citant notamment la disponibilité de «*grandes surfaces en jachère, dotées d'innombrables avantages dont des eaux souterraines, des avantages fiscaux et de l'électricité pour peu que quelqu'un daigne les mettre en valeur*». Le Sud algérien est un «*réservoir agricole stratégique pour le présent et l'avenir du pays*», a relevé M. Alioui, estimant que l'investissement dans cette partie du pays est «*garanti dans une large mesure, si l'on se base sur les expériences réussies qui y ont été tentées, à ce jour, en la matière*». Par ailleurs, le SG de l'Unpa s'est félicité de la décision du gouvernement d'interdire l'importation des



agrumes de l'étranger, tout en invitant les parties concernées à «*généraliser cette démarche (d'interdiction d'importation) à d'autres filières de production*», soulignant la nécessité de «*promulguer de telles décisions, en*

*leur temps, soit avant le lancement des campagnes de récolte des différentes filières*». M. Alioui a également plaidé pour l'impérative ouverture d'une «*banque qui facilitera l'obtention de crédits saisonniers aux petits agri-*

*culteurs et éleveurs*», tout en veillant à la réorganisation des marchés, à leur contrôle et suivi. Après avoir insisté sur l'impératif assainissement du foncier agricole, il a demandé des explications sur la non délivrance de contrats de concession à près de «*39 000 agriculteurs à travers le pays, depuis 2010*», avant d'appeler les parties concernées à procéder à leur indemnisation financière, du fait qu'ils «*ont subi des préjudices à cause de cette situation*», a-t-il affirmé. Les agriculteurs de la wilaya de Boumerdès, dont particulièrement les éleveurs bovins et les producteurs de lait, ont exposé leurs doléances devant M. Alioui. Kaceb Mohamed, éleveur bovin de son état, s'est ainsi plaint du «*prix élevé*» de l'aliment du bétail, estimant que la hausse des prix «*menace la profession de disparition*», avant de revendiquer l'augmentation du soutien accordé à la filière lait et aux fourrages «*qui doit être directement accordé aux concernés*», parallèlement à l'éradication des «*intermédiaires*» en matière de fourrages, en accordant de plus grandes quantités aux wilayas du Centre du pays, car ne dispo-

sant pas de vastes pâturages. D'autres paysans présents ont soulevé le problème de «*facturation*» qui se pose aux agriculteurs qui commercialisent eux-mêmes leurs produits, estimant qu'il s'agit d'une «*mesure administrative pour laquelle le fellah n'est pas formé*». Une exploitante agricole de la ville de Boumerdès, Samia B., a, quant à elle, dénoncé l'«*avancee effroyable du ciment*» sur le foncier agricole dans la commune de Boumerdès, où de nombreuses terres agricoles, «*à l'image de son exploitation*», a-t-elle dit, «*sont prélevées au nom de l'intérêt public*» pour l'implantation de projets de logements ou d'équipements publics, entre autres. Les autres doléances exposées ont porté sur l'élargissement du soutien de l'Etat pour englober la consommation électrique dans le secteur agricole, la disponibilité des vaccins en quantités suffisantes et en temps opportun, la disponibilité des engrais en quantités nécessaires, la baisse de leurs prix et leur vente directement au profit des agriculteurs.

S. T.

## Transport

### La Sntf dotée de plus de matériel dans les années à venir

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) va poursuivre son programme d'acquisition et de réhabilitation de son parc de trains en 2017, qui s'étalera jusqu'à 2019, a indiqué l'assistant du P-dg de cette entreprise, Abdelouahab Aktouche, dans un entretien à l'APS. Ce programme prévoit l'acquisition de dix nouvelles locomotives de transport de marchandises de type Electro Motive Diesel (EMD) en mars de l'année en cours et de 17 trains voyageurs de type Coradia en 2018, dans le but d'augmenter ses capacités de transport, précise le même responsable. Le même programme prévoit aussi la réhabilitation et la modernisation de dix locomotives de transport de marchandises et de 52 voitures voyageurs durant l'année en cours. Au total, 202 voitures voyageurs grandes lignes jour, couchette et banlieue, sont en cours de réhabilitation au niveau de l'atelier de maintenance de Sidi Bel-Abbès. Six unités prototypes ont été livrées fin 2016 en attendant la réhabilitation de 52 autres en 2017, de 77 en 2018 et de 67 en 2019. Entré en vigueur en 2015 pour un délai d'exécution de 44 mois en partenariat avec le groupement français Faiveley Tours et Compin

SAS, le projet de réhabilitation et de modernisation des 202 voitures voyageurs est d'un coût de 80,5 millions d'euros. Il sera réalisé avec une main d'œuvre 100% algérienne sous l'encadrement technique du groupement français, selon M. Aktouche. En outre, il est prévu l'acquisition de 17 trains de voyageurs bi-modes (diesel et électrique) du type Coradia en 2018 dont le contrat a été signé avec le constructeur français Alstom pour un montant global d'environ 200 millions d'euros. Concernant le fret, le parc locomotives de transport de marchandises sera augmenté de 20 unités cette année à travers l'acquisition de 10 locomotives neuves de type EMD (puissance 5 600 chevaux) et la réhabilitation de dix autres de type GE (puissance 2 000 CV), sachant qu'en 2016, la Sntf a déjà mis en service deux locomotives prototypes réhabilitées et a acquis 20 nouvelles locomotives du constructeur américain EMD. Concernant la réhabilitation, elle se fait avec l'assistance technique du groupe américain General Electric International (GEI) pour un délai de réalisation de 28 mois (à partir de 2015) pour un coût de 20,2 millions de dollars. Pour ce qui est l'acquisition des 20 locomotives diesel

électrique du constructeur américain EMD en 2016 et de 10 autres en mars 2017, le contrat avait été signé en 2015 pour un délai de 26 mois et d'un montant de 113,8 millions de dollars.

#### Manque à gagner de 115 millions DA en 2016 pour raisons éco-sociales

Par ailleurs, la Sntf a enregistré un manque à gagner de suite de 116 millions DA en 2016 suite aux grèves du personnel et obstructions de voies ferroviaires par des manifestants, fait savoir M. Aktouche. Ces pertes ont été induites par l'annulation de 2 267 voyages pour le transport de voyageurs (pertes de 66 millions DA) et l'annulation du transport de 100 000 tonnes de marchandises (plus 50 millions DA), précise-t-il. Ces grèves étaient liées aux revendications du personnel de cette entreprise publique telles l'évolution dans leur carrière et l'amélioration des conditions de travail dont notamment le volet sécuritaire pour ses agents. La Sntf a aussi payé le tribut des manifestations de citoyens qui recourent souvent à bloquer la circulation des trains pour se faire entendre. «*Les pertes financières ne sont pas*

*très significatives. Mais ce qui nous préoccupe ce sont surtout les pertes en termes d'image (crédibilité) vis-à-vis des voyageurs et pour les frets*», déplore M. Aktouche. De surcroît, d'autres perturbations dans le transport ferroviaire étaient dues à des actes d'incivisme de citoyens à travers différents wilayas, enregistrant 179 actes de malveillance en 2016 contre 164 en 2015. A ce propos, il cite le non-respect du code de la route au niveau des passages à niveau dont 229 sont illicites et sans signalisation, l'empiétement et la destruction des emprises ferroviaires par des travaux non autorisés et la pose des déchets ménagers le long des lignes ferroviaires. Selon le même responsable, la Sntf a recensé 1 500 passages à niveau, un réseau de 3 800 km de lignes exploitées au niveau national, sachant que leur surveillance nécessite la mobilisation de plus de 7 500 agents, dépassant largement ses capacités financières. Sur les 17 autorails acquis en 2006, la Sntf en a perdu sept dans des accidents survenus dans les passages à niveau sans compter les coûts de réhabilitation pour d'autres. Par ailleurs, 74 accidents de trains ont été enregistrés en

2016 ayant causé 12 décès contre 78 accidents en 2015 (46 décès). Parmi les solutions prévues pour réduire le nombre des accidents, M. Aktouche évoque un dispositif de réduction du nombre de passages à niveau qui sera mené par l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) avec la collaboration de la Sntf. Ce projet consiste à remplacer les passages à niveau par des passages dénivelés inférieurs ou supérieurs à la voie ferrée, et à supprimer les croisements entre les routes et les voies ferrées jugés inutiles, et ce, en concertation avec les collectivités locales. En 2016, la Sntf a réalisé un chiffre d'affaire de 1,8 milliard DA pour le transport de 3,5 millions de tonnes de marchandises, tandis que dans le transport de voyageurs, son chiffre d'affaires a été de deux milliards DA en ayant transporté 38 millions de voyageurs. L'entreprise prévoit, pour 2017, le transport de 9,5 millions tonnes de marchandises (chiffre d'affaires de 4 milliards DA) et de 46 millions voyageurs (2,4 milliards DA), et vise un objectif de transporter entre 17 et 18 millions de tonnes de marchandises entre 2019 et 2020.

Salem K./APS

M'sila

# Nécessité de réhabiliter la cité Mohamed-Boudiaf à Sidi Aïssa

■ Le wali de M'sila, Hadj Mokdad, a affirmé la nécessité d'établir une étude pour la réhabilitation de la cité Mohamed-Boudiaf, située dans la commune de Sidi Aïssa (M'sila).

Par Lydia O.

**S'**exprimant en marge d'une manifestation locale, sous le slogan «le début pour nous, la continuité pour vous» pour le nettoyage et l'embellissement de l'environnement, le wali a précisé que cette étude, à laquelle prendront part des responsables du secteur de l'urbanisme, de l'agence foncière de la wilaya, la commune de Sidi Aïssa et le mouvement associatif local, permettra de régler le problème du financement de cette opération de réhabilitation de cette cité. Le président de la commune de Sidi Aïssa a indiqué que les artères et les chemins de la route principale menant à cette cité, l'une des plus grandes de cette ville, nécessitent une réhabilitation, affirmant que malgré la précédente opération de réhabilitation dont a bénéficié la cité Mohamed-Boudiaf financée par la Banque mondiale à l'orée du



millénaire en cours, la situation ne s'est toujours pas améliorée en termes de reconstruction. A signaler que cette initiative, qui consiste, entre autres, à nettoyer

l'environnement et à planter des arbres dans plusieurs localités de cette commune, en sus du ramassage de 40 tonnes de déchets ménagers, a connu une

grande opération de solidarité au niveau d'un établissement scolaire marquée par la distribution de 10 fauteuils roulants au profit des personnes aux

besoins spécifiques. Des couvertures et des vêtements ont été également distribués au profit de 50 familles nécessiteuses de cette commune de 120 000 habitants. Une campagne de don du sang et de nettoyage de l'établissement hospitalier de cette localité, ainsi qu'une conférence au centre culturel de la ville dédiée au rôle du mouvement associatif dans l'équilibre environnemental, animée par un enseignant de l'université de M'sila, ainsi que des activités sportives, figurent parmi les activités de cette manifestation locale. A cette occasion, le wali de M'sila a déclaré que la prochaine édition de la manifestation «le début pour nous, la continuité pour vous» aura lieu le 4 mars prochain dans la ville de M'sila.

L. O./Agences

Bordj Bou-Arréridj / Communes de Khellil et Belimour

## Instructions pour relancer le développement local

**D**e fermes instructions visant à relancer le développement local et d'améliorer le cadre de vie des citoyens des communes de Khellil et de Belimour ont été données, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Au cours de la visite d'inspection effectuée à ces deux communes, le wali Abdessamie Saidoune a donné des instructions aux responsables du projet de réalisation de 100 logements publics localisés (LPL) dans la commune de Belimour afin de lever les obstacles au sujet de l'opération de raccordements de ces habitats à la voirie et réseaux divers (VRD). Le même responsable a également insisté sur la nécessité de livrer un quota de 50 logements dans un délai n'excédant pas «deux semaines» et le reste à «la

fin du mois d'avril». M. Saidoune a également inspecté un projet de construction de six logements de fonction, réalisés grâce au concours de la wilaya et mis à la disposition de la direction de la santé et de la population (DSP), afin de les attribuer à des médecins spécialistes exerçant dans les établissements hospitaliers des communes de Bordj Ghédir et Ras El Oued et Bordj Bou-Arréridj. Plusieurs infrastructures ont également été réalisées dans la région d'Ouled Hamza (commune de Khellil), notamment un bureau de poste, une annexe administrative et une salle de soins, en sus de multiples opérations inscrites au profit de cette commune, à savoir la réalisation d'un château d'eau dans le village Echifa, la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en

eau potable a-t-on indiqué de même source. Sur une instruction du wali, l'établissement hospitalier du village Echifa va bénéficier d'une opération d'extension afin de réaliser un centre de dépistage précoce et divers autres examens, a-t-on ajouté, soulignant que les élèves de cette localité vont bénéficier d'un bus pour le transport scolaire.

### 150 millions de DA pour la réhabilitation de l'oued Boumergad

Une enveloppe financière de 150 millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation de l'oued Boumergad de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération, inscrite au profit de la wilaya par la caisse de soli-

darité des collectivités locales, prendra effet après l'achèvement des études techniques et des démarches administratives, a indiqué la même source, précisant que le suivi de ce projet sera assuré par la direction des ressources en eau et les services communaux.

La réhabilitation de l'oued permettra de mettre fin au calvaire des usagers de la route nationale RN 5, notamment à l'entrée Est du chef-lieu de la wilaya, ainsi que sur le tronçon menant à la wilaya de Sétif. Il est à signaler que l'oued Boumergad, situé à proximité de la route et d'habitations, est sujet à des débordements lors de perturbations climatiques.

Hatem D./APS

Saida

## 2 382 nouveaux postes de formation offerts pour la session de février

**L**e secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Saida offre 2 382 nouveaux postes de formation dans différents modes pour la rentrée de février 2017, a-t-on appris auprès de sa direction. La chef de service suivi à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Wassila Mestghanemi, a indiqué que cette session dont les inscriptions ont commencé début 2017, consacre 880 places de formation en résidentiel, 517

postes en apprentissage, 60 en passage et 165 en cours du soir. Cette session porte sur 760 postes en formation qualifiante dont 245 postes destinés aux femmes au foyer dans les spécialités de broderie, pâtisserie, peinture et teinture. Cette nouvelle session de formation, dont le délai d'inscription est fixé au 18 février, est caractérisée par l'ouverture d'une spécialité en électrotechnique au niveau de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle

«Morsli-Mohamed» à Ouled Khaled. Cette spécialité offre 30 places de formation aux jeunes pour un diplôme de technicien supérieur en électrotechnique. Cette session constitue une occasion pour les jeunes de se former dans des spécialités dont l'installation de plomberie, la documentation, les archives, la mécanique, la gestion des ressources humaines, le secrétariat, l'informatique, la peinture, le montage de verre et la culture maraîchère. Pour attirer un plus

grand nombre de jeunes à suivre une formation les habitant à accéder au monde du travail, la direction du secteur organise des émissions radiophoniques et des journées d'information à travers les établissements de formation. Le secteur de la formation professionnelle dispose de 13 établissements de formation accueillant actuellement 5 655 stagiaires dont 1 581 suivant des cours de recyclage et 4 074 une formation diplômante.

N. T.

### El-Oued 500 logements AADL mis en chantier

**CINQ CENTS** logements de type location-vente (LV), retenus dans le cadre du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), ont été mis en chantier dans la daïra d'El-Oued, a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme. Il s'agit de 41% du programme global projeté par AADL à travers la wilaya d'El-Oued, à savoir 1 200 logements répartis sur le territoire de la daïra d'El-Oued (700 unités, dont 500 lancées), 250 unités dans celle de Djamaâ et 80 autres pour Guemmar, en plus de 170 logements du même type dans la wilaya déléguée d'El-Meghaier, a-t-on précisé. Dans une déclaration à l'occasion du lancement de ce programme, le directeur régional de l'Agence AADL, Slimane Benhadjira, a indiqué que les autres quotas seront bientôt lancés en construction. Il a fait savoir aussi, qu'une fois finalisée l'étude des demandes déposées, la formule location-vente sera généralisée et touchera l'ensemble des daïras de la wilaya, étant donné que cette dernière va bénéficier d'un programme supplémentaire au titre d'un plan du ministère de tutelle visant à satisfaire les demandes des souscripteurs. Pour assurer le suivi de ces projets, une nouvelle antenne de l'AADL a été ouverte à El-Oued, ce qui a permis aux souscripteurs de bénéficier d'informations, notamment en matière de rythme des travaux de construction de leurs futures habitations.

R. R.

Tunisie

# Les mouvements sociaux se multiplient

■ Une rencontre-débat sur le thème : «Tunisie : six ans après la Révolution, les mouvements sociaux se multiplient», se tiendra vendredi 3 mars 2017 à Paris.

Par Lamia O.

Le grand paradoxe de la révolution tunisienne est la persistance voire l'aggravation des inégalités sociales et des disparités régionales alors que la jeunesse des régions de l'intérieur qui a déclenché l'insurrection s'est révoltée pour l'emploi, le développement, la dignité et la liberté. Six ans après janvier 2011, les gouvernements successifs ne cessent de reproduire les vieilles recettes économiques et sociales du régime de Ben Ali avec les conséquences que les Tunisiens vivent au quotidien : une crise chronique, toujours plus de chômage et le sentiment généralisé d'exclusion et de marginalisation. L'impuissance de l'État face à tous ces défis a entraîné la recrudescence des mouvements sociaux : les «diplômés chômeurs», les employés précaires, les ouvriers agricoles, les couches marginalisées des quartiers populaires se mobilisent un peu partout dans les régions de l'intérieur, recourant à diverses modalités de lutte. Ces mouvements tentent de coordonner leurs actions afin de parler d'une seule voix et de contraindre le pouvoir à les écouter et à l'amener à abandonner la logique sécuritaire et le harcèlement judiciaire contre les jeunes manifestants. Les employés précaires (travaux d'intérêt public dit «Mécanisme 16»), las des promesses de règlement de leur situation, qu'aucun gouvernement n'a tenues, ont décidé à travers leurs coordinations d'entamer une série d'actions dont un sit-in national le 9 février devant tous les gouvernorats. Le collectif des coordinations a également annoncé une grève nationale et un sit-in à la Kasbah, devant le siège du gouvernement, le 9 mars 2017. Les diplômés au chômage qui représentent plus du tiers des chômeurs



F. : DF

en Tunisie, dont une grande partie dans les régions intérieures, attendent toujours l'application des articles de la Constitution de 2014 sur le droit à l'emploi et les dispositifs prioritaires prévus à cet effet. Ils ne cessent de se mobiliser à Sidi Bouzid, Gafsa, Kairouan, Kasserine, Tunis, Kef et ailleurs. Ainsi, à Meknassi, des diplômés qui chôment depuis 10 ans ont déclenché le sit-in «Harimna», mais leurs manifestations quotidiennes n'ont eu pour toute réponse que la réaction brutale des autorités et des dizaines de blessés et d'arrestations parmi les manifestants. S'agissant de la palmeraie de Jemna, elle constitue une expérience prometteuse d'économie solidaire et ouvre un horizon nouveau pour l'emploi et l'exercice de la démocratie locale à contre-courant des mœurs bureaucratiques et de la corruption qui gangrène le secteur public. Rappelons qu'au moment de l'insurrection révolutionnaire, alors que les concessionnaires qui exploitaient la palmeraie ont pris la fuite, une association de bénévoles a repris les choses en

main. L'Association de sauvegarde de l'oasis de Jemna a très vite réalisé des résultats probants : de 7 à 133 personnes bénéficiant, désormais, d'une couverture sociale, des acquisitions de matériel agricole, des équipements hospitaliers, l'aménagement de l'école primaire, la construction d'une nouvelle salle de sport, le financement d'un centre pour enfants handicapés... Le rendement de l'oasis a plus que décuplé et la plus-value a ainsi bénéficié à tout le village. Pourtant, le gouvernement Chahed a décidé de passer outre et de mettre la main sur la production de dattes et empêche l'association de la mettre en vente. Jemna est ainsi devenue

un exemple à méditer : comment entraver la réussite sociale et économique ? Six ans après la révolution, le fossé se creuse entre des gouvernements incapables de proposer autre chose que les «solutions» libérales dont l'échec est avéré depuis les années Ben Ali, qui recourent de plus en plus aux moyens sécuritaires et judiciaires ; et la jeunesse des régions déshéritées qui refuse de renoncer aux mots d'ordre de la révolution et retrouve le chemin de la mobilisation sociale légitime et pacifique pour faire aboutir ses droits. Organisée par le Comité pour le respect des libertés des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), le Centre de recherche et d'infor-

mation pour le développement (CRID), l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) et le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), cette rencontre-débat se tiendra le vendredi 3 mars 2017 de 18h30 à 22h00, et sera animée par Edith Lhomel, secrétaire du CRLDHT avec la participation de Abderrahman Hedhili, président du FTDES, Maher Hanin, enseignant-chercheur, membre du FTDES, Amélie Canonne, co-présidente du CRID et Annick Coupé, secrétaire générale d'Attac. L. O./APS

## Réception de six hélicoptères de combat américains

L'ARMÉE tunisienne a reçu six hélicoptères de combat américains destinés à la lutte antiterroriste, a annoncé le gouvernement. Le Premier ministre, Youssef Chahed, a supervisé la livraison de ces appareils sur la base militaire de Gabès (sud), a ajouté le gouvernement dans un communiqué, précisant qu'il s'agit d'un premier lot d'une commande de 24 aéronefs. Ces hélicoptères renforceront «les capacités de reconnaissance et d'attaque de l'armée tunisienne dans la guerre contre le terrorisme», a souligné le gouvernement tunisien. Le contrat, d'une valeur d'environ 100 millions de dollars (92,7 millions d'euros), porte notamment sur l'entretien et l'entraînement, avait annoncé l'Agence américaine de coopération militaire (DSCA) le 3 mai dernier. Elle avait alors indiqué que ces appareils «amélioreraient (...) les capacités de surveillance des frontières avec la Libye voisine et de lutte contre les terroristes». L. O.

Ressources du Sahara occidental

## WSRW salue la décision de l'UE de respecter le droit international

L'observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a salué la décision de l'Union européenne (UE) de respecter le «statut séparé et distinct» du territoire du Sahara occidental dans ses importations d'énergie en provenance du Maroc. L'ONG a souligné dans un communiqué le «changement dans la position de la commission européenne vis-à-vis du Sahara occidental, alors qu'avant, la Commission déclarait systématiquement que le Sahara occidental était administré de facto par le Maroc». Le Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete, a déclaré dernièrement que l'UE tiendra désormais compte, selon le droit interna-

tional, du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable. Canete répondait au nom de la Commission européenne, à des députés européens, qui ont demandé à exclure l'énergie produite au Sahara occidental des échanges commerciaux avec le Maroc. La déclaration du commissaire européen intervient après qu'un arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 a conclu que les accords d'Association et de la libéralisation UE-Maroc ne pouvaient pas être appliqués au Sahara occidental qui ne fait pas partie du Maroc. WSRW constate que cette «première reconnaissance» de l'indépendance du territoire sahraoui du Maroc, émane d'un ancien ministre

espagnol de la Pêche, qui a fait une grande campagne en faveur de l'accord de pêche UE-Maroc appliqué dans les eaux du Sahara occidental. Même si la réponse du Commissaire européen est conforme à la décision de la justice européenne, l'ONG exprime des inquiétudes sur l'application de cette décision pour les futurs projets énergétiques marocains prévus sur le sol sahraoui occupé. Elle relève qu'il «ne ressort pas clairement» de la déclaration de Canete, comment l'énergie développée au Sahara occidental occupé pourrait être évitée dans la pratique, si le Maroc reliait les centrales énergétiques du territoire avec son propre réseau. WSRW rappelle que le 17 novembre, l'Espagne, le Portugal, la France et l'Allemagne, ont signé une

déclaration avec le Maroc pour la coopération future en matière d'énergie renouvelable, ce qui signifie que les Etats membres de l'UE envisageaient l'importation d'énergie propre du Maroc dans un proche avenir. «Une partie importante des centrales d'énergie renouvelable prévues et opérationnelles sont situées dans le territoire du Sahara occidental que le Maroc occupe illégalement depuis 1975», dénonce l'observatoire. Il précise que le Maroc prévoit qu'en 2020 plus d'un quart de l'ensemble de l'énergie verte de production du Maroc serait situé au Sahara occidental, ce qui risque de prolonger la colonisation et «compliquera davantage le processus de paix déjà ardu», affirme WSRW.

Halim T./SPS

Blocage du décret migratoire

# L'administration Trump fait appel

■ Le département américain de la Justice a fait appel samedi soir de la décision d'un juge fédéral bloquant l'application du décret migratoire signé il y a huit jours par Donald Trump et rouvrant les portes des Etats-Unis aux ressortissants de sept pays musulmans.

«**P**arce que l'interdiction (pour les ressortissants de sept pays musulmans d'entrer aux Etats-Unis, ndr) a été levée par un juge, beaucoup de personnes mauvaises et dangereuses pourraient se déverser dans notre pays. Une décision terrible», avait tweeté peu auparavant le nouveau président américain. Donald Trump avait ensuite surenchéri en estimant dans un autre tweet que «les méchants sont très contents». Mais après l'annonce de l'appel par son administration contre l'injonction du juge fédéral, Donald Trump a déclaré à des journalistes : «Nous gagnerons. Pour la sécurité du pays, nous gagnons». Le juge fédéral de Seattle, James Robart, avait émis vendredi soir une injonction temporaire valable sur l'ensemble du territoire américain, le temps qu'une plainte déposée lundi par le ministre de la Justice de l'Etat de Washington soit examinée sur le fond. Les conséquences de la décision du juge Robart se sont traduites dès samedi par un renversement – au moins temporaire –



des restrictions imposées par le décret. Le ministère de la Sécurité intérieure a affirmé à l'AFP qu'«en accord avec la décision du juge» il avait «suspendu toutes les actions qui mettent en œuvre le décret». Les contrôles aux frontières, précise Gillian Christensen, un porte-parole du ministère, s'en tiendront jusqu'à

nouvel ordre «aux procédures habituelles». «L'opinion de ce soi-disant juge, qui en gros prive notre pays de sa police, est ridicule et sera cassée !», avait prévenu M. Trump dans une première salve de tweets samedi matin. «Où va notre pays quand un juge peut arrêter une interdiction de voyager faite pour des raisons de sécurité intérieure et quand n'importe qui, même avec des mauvaises intentions, peut entrer aux Etats-Unis», avait-il tweeté à nouveau samedi après-midi. La diplomatie américaine a de son côté annoncé être revenue sur la suspension de quelque 60 000 visas. «Nous avons renversé la révocation provisoire des visas entraînée par le décret présidentiel 13769. Les personnes munies de visas qui n'ont pas été

physiquement annulés peuvent désormais voyager si le visa est valide», a expliqué un porte-parole du Département d'Etat dans un communiqué. Les vols à travers le monde en direction des Etats-Unis acceptaient de nouveau les ressortissants des sept pays visés par le décret. Ce dernier, qui a engendré une vague d'indignation et de protestations à travers le monde, fermait les portes des Etats-Unis pendant trois mois aux ressortissants d'Irak, Libye, Somalie, Soudan, et Yémen, le temps que les autorités américaines reviennent leur dispositif anti-terroriste. Il prévoyait également l'interdiction de tous les réfugiés, ainsi que celle des Syriens indéfiniment. Lufthansa, Etihad, Emirates, Swiss, Qatar Airways ou encore Air France ont changé leur fusil d'épaule du jour au lendemain. «On applique immédiatement la décision de justice prise cette nuit», a assuré à l'AFP un porte-parole d'Air France. Il est «clair que les personnes qui étaient formellement visées par l'interdiction peuvent désormais voyager et être admises aux Etats-Unis», a confirmé à l'AFP Peter Spiro, professeur de droit à l'université Temple de Philadelphie. Son conseil : «Se précipiter à l'aéroport et embarquer sur le prochain vol» car, pense-t-il, la réponse de la Maison-Blanche peut arriver «très, très rapidement». La Maison-Blanche, en effet, entend mener le bras de fer et faire appliquer le décret en dépit des condamnations jusque dans le

camp républicain. En substance, la plainte déposée lundi par le ministre de la Justice de l'Etat de Washington, Bob Ferguson, estime que le décret va à l'encontre des droits constitutionnels des immigrés car il cible spécifiquement les musulmans. Le décret s'est traduit le week-end dernier par l'interpellation dans les aéroports de 109 personnes résidant légalement aux Etats-Unis, tandis que des centaines d'autres n'avaient pas pu embarquer dans leurs avions. La colère reste intacte à travers le monde une semaine après la signature du décret, et plusieurs milliers de personnes ont manifesté encore samedi de Washington à Paris, en passant par Londres et Berlin. «C'est important de regarder les côtés positifs, mais en même temps Trump est au pouvoir pour quatre ans», s'inquiète devant la Maison-Blanche Maryam al-Hassani, manifestante américaine-irakienne de 18 ans. «Nous devons continuer d'agir», souffle-t-elle, keffieh autour du cou. A New York, où les manifestations anti-Trump sont devenues quotidiennes, quelque 3 000 personnes ont répondu à l'appel de la communauté homosexuelle pour témoigner de leur solidarité avec les musulmans et tous ceux qui pourraient être affectés par le décret promulgué le 27 janvier. Deux mille manifestants ont également défilé samedi soir à West Palm Beach, en Floride, tout près de la résidence de Mar-a-Lago où M. Trump passe le week-end avec sa famille.



## Points chauds

Cohérence

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i la ligne officielle du parti de droite français Les Républicains est que le soutien à François Fillon est indéfectible tant qu'aucune mesure judiciaire n'aura été prise à son encontre, dans les rangs des cadres du parti le discours est tout autre. Les défections se multiplient à droite depuis les premières révélations du *Canard enchaîné* sur les soupçons d'emplois fictifs de son épouse Penelope et ceux de ses enfants et l'on commence à craindre, non pas une défaite du candidat Fillon, mais un naufrage de la droite qui pourrait entraîner la paralysie de leur famille politique dans les prochaines années. Quelle opposition peut représenter la droite si elle arrivait quatrième à la présidentielle après le PS, le FN et même Macron ? La panique commence à se faire ressentir et l'on ne craint plus de briser le silence, même si cela se fait encore doucement, tant l'omerta est de mise sur le sujet et tant la droite se retrouve démunie et incapable de penser à un plan B viable. «On se fait pourrir dans la rue. On est foutus, on est morts si on ne fait rien», lançait ainsi Bruno Gilles, samedi, sur France Bleu Provence. Le président de la Fédération Les Républicains (LR) des Bouches-du-Rhône réclame le retrait immédiat de François Fillon de la course présidentielle pour «assurer la survie» du parti. «Jour après jour, cette affaire est dévastatrice, on ne peut pas attendre encore quinze jours», a poursuivi le sénateur et maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secteurs de Marseille, en référence à l'appel de Fillon aux parlementaires, mercredi, de tenir quinze jours en espérant que la justice le blanchisse dans ce délai. «Il faut que François Fillon prenne une décision forte, qui conduise au renoncement de sa candidature». Thierry Benoît, député UDI d'Ille-et-Vilaine, avait été recruté en janvier dans l'équipe de campagne du candidat à la présidentielle pour participer à l'élaboration de son programme sur l'agriculture. «Au lieu de se calmer, la polémique ne s'arrête pas, elle enfle : chaque jour apporte son nouveau lot de révélations», déclarait-il vendredi à Ouest France avant de renchéir, samedi matin sur Europe 1 : puisque François Fillon «n'arrive pas à se défaire de ce sujet», les parlementaires de droite se devaient de «faire remonter les messages (...) pour trouver la solution». Et la solution de Thierry Benoît passe par le retour d'Alain Juppé. Le député, qui soutenait Juppé pendant la primaire de droite, en appelle en effet au retour de ce dernier. Alain Juppé a pourtant exclu une nouvelle fois la possibilité de remplacer François Fillon, mercredi, en déclarant : «Quoi qu'il arrive, je ne serai jamais un plan B». La droite a ainsi tout intérêt à trouver le moyen de prouver l'innocence de son candidat, si cela est possible, ou de se trouver un nouveau candidat qui sera un remplaçant cohérent pour la ligne du parti mais surtout pour les électeurs qui ont massivement voté pour Fillon lors de la primaire de la droite et du centre. **F. M.**

## Ukraine

### Trump assure à Porochenko vouloir aider à rétablir la paix

**L**e président américain Donald Trump a assuré samedi, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue ukrainien Petro Porochenko, vouloir travailler avec Kiev et Moscou afin de mettre fin au conflit entre l'armée ukrainienne et les rebelles russes. Cette première conversation entre les deux présidents est intervenue au septième jour d'une flambée de violences dans l'est de l'Ukraine qui a fait des dizaines de morts. «Nous travaillerons avec l'Ukraine, la Russie et toutes les autres parties impliquées afin d'aider à restaurer la paix le long de la frontière», a rapporté la Maison-Blanche, citant les propos de Donald Trump. De son côté, Petro Porochenko s'est montré très positif à l'issue de cette conversation. Les «parties ont exprimé leur profonde inquiétude concernant l'escalade de la violence et la détérioration de la situation humanitaire», a déclaré le cabinet du président ukrainien. Les deux présidents «sont en faveur d'une relance du dialogue à tous les niveaux avec la nouvelle administration américaine», a ajouté la même source

ukrainienne. Cette conversation téléphonique intervenait une semaine après un appel similaire entre Donald Trump et le chef de l'Etat russe Vladimir Poutine, que les deux parties avaient qualifié de constructif. Au moins 35 personnes, des civils et des militaires, ont trouvé la mort dans l'est de l'Ukraine depuis le début, dimanche, de ces nouveaux affrontements dont les deux camps se rejettent la responsabilité. Ce conflit a déjà fait près de 10 000 morts depuis son déclenchement en avril 2014. Il s'agit des pires violences depuis l'instauration d'un cessez-le-feu «illimité» fin décembre et des premiers combats depuis l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump, qui a prôné pendant sa campagne électorale un rapprochement avec la Russie, accusée par Kiev et les Occidentaux de soutenir militairement les séparatistes, ce que Moscou dément. La nuit de vendredi à samedi a néanmoins été relativement calme dans la ville industrielle de Avdiivka en comparaison des nuits précédentes, selon une correspondante de l'AFP sur place. «La nuit dernière,

nous avons été les témoins de bombardements dans la banlieue d'Avdiivka, mais il n'y a pas eu d'attaques d'ampleur dans la ville elle-même», a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police régionale, Natalia Chyman. L'armée ukrainienne a pour sa part annoncé qu'un de ses soldats avait été tué ces dernières 24 heures. Cette ville, située à une dizaine de kilomètres du bastion rebelle de Donetsk et où se trouvent encore près de 25 000 civils, restait privée d'électricité samedi, avec un chauffage fonctionnant de manière sporadique malgré les températures hivernales. Investie par les combattants russes en avril 2014 avant d'être reprise quelques mois plus tard par les troupes de Kiev qui y maintiennent depuis un très important contingent, Avdiivka a toujours été un lieu stratégique dans le conflit. C'est notamment un nœud routier dont les combattants rebelles ont su profiter pour déplacer des armes lourdes, sa cokerie ayant aussi une importance cruciale pour l'alimentation en électricité de la région.





César 2017

# Pas de président après le retrait de Roman Polanski

■ L'Académie organisatrice de la cérémonie ne remplacera pas le réalisateur franco-polonais, qui s'est retiré sous la pression d'associations féministes.



Par Adéla S.

« C ' é t a i t Roman Polanski ou... rien. La 42<sup>e</sup> cérémonie des César, prévue le 24 février, n'aura pas de président, après le retrait de Roman Polanski sous la pression d'associations féministes, a annoncé samedi le président de l'Académie, Alain Terzian. Poursuivi aux États-Unis pour un viol présumé commis il y a 40 ans, le réalisateur franco-polonais de 83 ans avait annoncé le 24 janvier qu'il renonçait à présider ce grand rendez-vous annuel du cinéma français. Lors d'un déjeuner réunissant samedi les 177 nommés de la cérémo-

nie, Alain Terzian a annoncé que «le conseil de l'Académie des César a décidé qu'il n'y aurait pas de président».

Le président de l'Académie des sciences et techniques du cinéma, organisatrice des César, a lancé : «On ne la proposé à personne pour des raisons que vous trouverez vite. On assumera ainsi le tumulte que vous avez vu». Peu après l'annonce du choix du réalisateur, une pétition avait été lancée pour sa destitution sur les réseaux sociaux, recueillant plusieurs dizaines de milliers de signatures, ainsi qu'un appel au boycott de la cérémonie. «La désignation de Roman Polanski est un pied de nez indigne fait aux nombreuses victimes de viols et d'agressions sexuelles», avait dénoncé le collectif «Osez le féminisme».

La ministre des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, avait jugé le choix du cinéaste «surprenant et choquant». Dénonçant une polémique «injustifiée» et «alimentée par des informations tout à fait erronées», Roman Polanski avait finalement «décidé de ne pas donner suite à l'invitation». Selon son avocat, Hervé Témime, cette controverse a «profondément attristé Roman Polanski et atteint sa famille».

Le réalisateur du *Bal des vampires*, de *Tess*, du *Pianiste* ou de *Rosemary's Baby*, qui a reçu de nombreux prix à travers le monde dont plusieurs César, est toujours poursuivi par la justice américaine pour le viol présumé d'une adolescente de 13 ans en 1977. Naturalisé français en 1976, Roman Polanski vit en France. Il n'est jamais retourné aux États-Unis depuis son départ en 1978, pas même en vue de recevoir l'Oscar du meilleur réalisateur en 2003 pour *Le Pianiste*.

A. S./APS

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Galerie Baya du Palais de la

culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 février 2017:

Exposition «Couleurs en prose» de l'artiste peintre

Mohamed Chaffa Ouzzani.

### Galerie des ateliers bouffée

d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste

photographe Mizo.

R. C.

## Egypte

### Le 6<sup>e</sup> Festival de Louxor du cinéma africain dédié à la mémoire de Mahmoud Abdelaziz

Le 6<sup>e</sup> Festival de Louxor du cinéma africain qui se tiendra du 16 au 22 mars sera dédié au défunt acteur égyptien Mahmoud Abdelaziz, décédé en novembre 2016, ont indiqué les organisateurs. Le président du festival, Sayed Fouad, a indiqué lors d'une conférence de presse consacrée au programme du festival que

126 films (longs et courts métrages et documentaires) seront projetés. Douze longs métrages, 21 courts métrages et neuf documentaires seront en compétition de cette rencontre cinématographique qui se déroulera dans le sud de l'Égypte. Plusieurs figures du cinéma seront honorées à l'occasion de cette édition qui reçoit

le Maroc comme invité d'honneur. Parmi les personnalités figurent, notamment, le réalisateur Youssi Nasrallah, l'actrice Nilly Karim, l'ancienne actrice et danseuse Tahiya Karyoka, les réalisateurs mauritaniens Abderrahmane Sissako, congolais Moiza Nanagora et tunisienne feu Kalthoum Bornaz.

Racim C.

## Emirats

### Un festival pour préserver les traditions du désert

Une demi-douzaine de jeunes femmes, vêtues d'abayas vertes, font tourner leur longue chevelure noire autour de leur tête dans un mouvement lancinant rythmé par une musique traditionnelle bédouine.

Autour d'elles, une vingtaine d'hommes portant des gandouras blanches forment un rectangle parfait et participent à la danse, appelée Al Ayala, en faisant tourner habilement leurs fines cannes de bois.

La scène se déroule à Sweihan, au cœur du désert des Émirats, à une centaine de kilomètres à l'est d'Abou Dhabi.

Contrastant avec cette ville

aux immeubles ultra-modernes, ceinturée d'autoroutes impeccablement asphaltées, Sweihan accueille la 11<sup>e</sup> édition du Festival annuel du patrimoine Sultan ben Zayed.

Au programme danse et musique traditionnelles mais surtout courses et concours de beauté de chameaux.

«Il ne fait aucun doute que la vie moderne a (un impact) très fort (sur les jeunes) dans les villes, mais il est très important de préserver les traditions, la culture du pays et de son peuple», explique à l'AFP Cheikh Sultan, l'un des fils de Cheikh Zayed, père fondateur de la jeune fédé-

ration des Émirats arabes unis.

De tels festivals, où se déroulent aussi des courses de chevaux et de lévriers, ainsi que des concours de fauconnerie, «aident grandement» à sensibiliser les jeunes sur les traditions de leurs ancêtres, ajoute Cheikh Sultan qui a le regard vif et dur des hommes du désert.

Selon lui, davantage d'efforts devraient être menés dans les écoles et au sein même des familles.

«Il faudrait aussi que les médias donnent de l'espace à la culture locale», surtout à un moment où la profusion d'informations se déversant via les

réseaux sociaux rendent difficilement audibles la transmission du patrimoine.

Coiffé d'un turban, Cheikh Sultan est assis confortablement dans un grand fauteuil qui se détache au premier rang des tribunes d'un concours de beauté de dromadaires.

Sept catégories sont en lice, dont «des femelles enceintes sur le point de mettre bas» (Madani), «des vierges âgées de deux ans» (Haqayeq Bekar), «des femelles qui ont donné naissance récemment» (Azza), celles «qui n'ont jamais été enceintes ou inséminées» (Houl) et «les mâles âgés de cinq ans et plus» (Zamoul), précise le programme.

Il s'agit d'un véritable concours de beauté au cours duquel le jury s'intéresse notamment à la forme de la tête, à celle du cou et de la bosse, à la posture générale, à la longueur des cils et à la brillance du poil.

Les éleveurs et propriétaires de troupeaux sont encouragés «à conserver des souches authentiques de dromadaires et à les protéger de l'hybridation et de croisements, tout en créant une saine atmosphère de compétition (...) afin d'assurer la reproduction des plus beaux spécimens», souligne la brochure du festival.

«La colère d'un homme patient»

### Le thriller remporte le Goya du meilleur film espagnol

LE THRILLER «La colère d'un homme patient» de Raul Arevalo a remporté le Goya du meilleur film espagnol samedi soir. Chronique d'une vengeance, le premier film de l'acteur espagnol Raul Arevalo en tant que réalisateur (de son titre original «Tarde para la ira») a décroché quatre Goya, les Oscars espagnols, dont ceux du meilleur film espagnol et du meilleur scénario original. Il s'est entre autres imposé devant «Quelques minutes après minuit», inspiré du roman de Patrick Ness, qui a toutefois raté neuf prix, dont celui du meilleur réalisateur et a été récompensé pour les aspects techniques de ses puissants effets spéciaux. Parmi les autres gagnants de la soirée à Madrid : Emma Suarez a décroché les Goya de la meilleure actrice pour son interprétation dans «Julietta» de Pedro Almodovar et du meilleur second rôle dans «The next skin». Roberto Alamo a remporté celui du meilleur acteur pour son interprétation dans «Que Dios nos perdone». Dans la catégorie du meilleur film étranger en langue espagnole, c'est la comédie argentine «Le citoyen d'honneur» qui a été préférée. Récit du retour difficile dans son village natal de Daniel Mantovani, premier écrivain argentin prix Nobel de littérature, après quarante ans passés en Europe. L'acteur principal, Oscar Martinez, avait décroché la Coupe Volpi de la meilleure interprétation masculine à la Mostra de Venise 2016. Le film de Paul Verhoeven «Elle» avec Isabelle Huppert, primé aux Golden Globes et nominée aux prochains Oscars, a été élu meilleur film européen. H. Y.



## Coup-franc direct

La porte ou la démission !

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF est maintenant dans de sales draps avec cette sortie publique du ministre de la Jeunesse et des Sports qui lui demande tout bonnement de démissionner de son poste et de laisser sa place à d'autres, après avoir échoué dans sa mission de redresser la situation de la balle ronde nationale et d'emmener la sélection vers de meilleurs horizons. Ayant bénéficié du soutien de l'Etat avec l'argent qui coulait à flots grâce aux sponsors qui l'ont de tout temps aidé, Raouraoua n'a pas permis à l'Algérie de gagner un quelconque titre africain. Pis, il a complètement délaissé le football local, nous obligeant à être de tout temps dépendant des écoles françaises où l'on puisait les joueurs qui rejoignaient la sélection nationale, en l'absence de politique nationale aidant à bâtir des infrastructures sportives, ainsi que des écoles de football qui contribueraient à la formation de nouveaux talents. S'il s'entête à rester à la tête de la Fédération il est clair qu'il ne pourra plus avoir le soutien des membres de l'assemblée générale qui savent qu'il ne bénéficie pas de la même aura que lors des années précédentes chez les décideurs du pays. Ces derniers ne souhaitent pas encourager la médiocrité, avec des résultats en deçà des espérances malgré tous les moyens mis à sa disposition.

M. M.

CAN 2017

### Les Burkinabés terminent sur le podium

DANS UN match relativement décevant, le Burkina Faso s'est imposé contre le Ghana dans la petite finale de la CAN 2017 (1-0). Alain Traoré a offert la victoire aux siens en fin de match. Finaliste de la CAN 2013, le Burkina Faso crée une nouvelle fois la surprise pour l'édition 2017 en terminant à la troisième place finale. Face à une équipe du Ghana totalement remaniée mais séduisante, les Burkinabés l'ont emporté grâce à un but d'Alain Traoré sur coup franc dans les dernières minutes (1-0).

Pourtant, malgré une équipe bis, le Ghana aurait peut-être mérité dans cette petite finale. Les Ghanéens ont rapidement pris le contrôle du match mais ont manqué de précision dans le dernier geste et de chance à l'image de cette barre transversale trouvée par Tekpetey (25'). Le Burkina Faso aurait pu ouvrir le score contre le cours du jeu juste avant la pause, en contre, mais Nakoulma n'a pas cadré son tir (41'). Le Ghana a poursuivi sa domination en seconde période mais a encore une fois manqué le cadre à plusieurs reprises (49', 60'). Le Burkina Faso s'est finalement réveillé en fin de match avec deux grosses occasions (79', 84') et a arraché la victoire sur un coup franc d'Alain Touré. L'ancien joueur de Lorient a trouvé la lucarne opposée sur une superbe frappe du gauche (1-0, 89'). S'il n'a pas dominé la rencontre, le Burkina termine à la troisième place de la CAN grâce à ce succès.

CHAN 2018 - Eliminatoires

### La sélection algérienne affrontera la Libye

LA SÉLECTION nationale de football A', composée de joueurs locaux, sera opposée à son homologue libyenne lors des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations, CHAN-2018, dont la phase finale aura lieu au Kenya, selon le tirage au sort effectué à Libreville (Gabon). L'équipe algérienne, pour laquelle un appel à candidature a été lancé pour le recrutement d'un nouveau sélectionneur, jouera le match aller à domicile entre le 11 et le 13 août 2017, alors que la seconde manche aura lieu entre le 18 et le 20 août 2017. L'autre match de la zone nord opposera l'Egypte, dont c'est le premier engagement dans la compétition, au Maroc. Les vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya en présence de 16 nations réparties en quatre groupes de quatre équipes. L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition, tenue en 2016 au Rwanda, pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye. Quarante-neuf pays sur les 54 membres de la Confédération africaine de football (CAF) se sont engagés dans les éliminatoires du CHAN-2018, ce qui constitue une première depuis le lancement de cette compétition en 2009. Le Cap-Vert, la Centrafrique, l'Erythrée, le Tchad et la Tunisie ont préféré faire l'impasse sur la prochaine édition. La sélection tunisienne, victorieuse de la 2<sup>e</sup> édition en 2011 au Soudan, a renoncé cette année en raison d'*«un calendrier assez chargé»*.

Cross country- Challenge de Tlemcen

### Victoire de Meftah Fethi et Benderbal Malika

LES ATHLÈTES Meftah Fethi de Affak Ouled Mimoun (Tlemcen) et Benderbal Malika du club de la Protection civile d'Alger ont remporté le cross national «Chelda-Boulououar», dans sa 31<sup>e</sup> édition organisée samedi dans la commune de Chetouane (Tlemcen). Meftah Fethi, médaillé de bronze au championnat du monde militaire en 2009 en Suisse, remporte pour la deuxième fois consécutive ce cross.

# Fédération algérienne de football Raouraoua lâché par les pouvoirs publics

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a officiellement été lâché par les pouvoirs publics qui demandent sa tête et souhaitent son départ de la première instance de la balle ronde nationale.



Raouraoua ne bénéficie plus du soutien de l'Etat

Par Mahfoud M.

En effet, cela s'est vérifié avec la dernière sortie publique du ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, qui a clairement demandé sa démission après le dernier camouflet à la CAN 2017 au Gabon où la sélection nationale est sortie, sans gloire, du premier tour après deux nuls et une défaite, respectivement face au Zimbabwe, au Sénégal et à la Tunisie. Ainsi, le premier responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports a appelé Raouraoua à rendre des comptes aux pouvoirs publics après cette élimination *«précoce et humiliante»*. Il affirmera que *«le peuple algérien s'attendait à de meilleurs résultats au vu des moyens qui ont été mis par les*

*pouvoirs publics à la disposition de l'équipe nationale pour une meilleure préparation à la CAN-2017»*. Il ajoutera : *«En tant que ministre, je dois présenter le bilan de la participation algérienne au Premier ministre et au président de la République. C'est inadmissible de dire que l'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires lors des trois dernières années pour une meilleure prise en charge de la sélection algérienne et du football algérien»*. Le message est donc clair pour celui qui se prenait pour le messie du football national et affirmait qu'il avait le soutien de l'Etat car il avait beaucoup donné pour la Nation. Tout porte à croire donc que les jours de celui qui était considéré comme l'empereur du football algérien sont comptés et qu'il devrait laisser sa place lors de la prochaine AG électorale de la

FAF. Le constat est accablant. Après des années à la tête de la Fédération, il n'a pu contribuer à son développement puisque le professionnalisme en Algérie stagne et les clubs se trouvent tous dans une situation difficile. En plus du fait que le football amateur ne reçoit aucune aide de la part de la FAF et aussi l'absence, hormis celle du PAC, de centres de formation qui contribuent au développement de la balle ronde nationale. A propos de football amateur, le ministre a révélé que l'Etat a décidé d'allouer une rallonge supplémentaire de l'ordre de 2,5 milliards de DA pour aider les clubs amateurs et pour acheter des bureaux à l'ensemble des ligues ainsi que le financement de la formation pour les arbitres.

M. M.

## Ould Ali réitère ses critiques contre le président de la FAF Le président de FAF appelé à démissionner

Les jours de Mohamed Raouraoua à la tête de la Fédération algérienne de football sont comptés. Après l'élimination humiliante de la sélection nationale en Coupe d'Afrique, les pouvoirs publics vont sévir. C'est du moins ce que laisse entendre le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, qui s'en est pris sans ménagement au président de la FAF, premier responsable de la débâcle des Verts au Gabon. S'exprimant, samedi, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Alger, le ministre s'est montré on ne peut plus direct et clair en déclarant qu'un président qui échoue dans sa mission doit démissionner. Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a fait que réitérer ce qu'il avait déjà déclaré au lendemain de l'élimination des Verts, en demandant à Raouraoua de *«rendre des comptes»*. Le

ministre a aussi indiqué que *«le peuple algérien s'attendait à de meilleurs résultats au vu des moyens qui ont été mis par les pouvoirs publics à la disposition de l'équipe nationale pour une meilleure préparation à la CAN-2017»*. Plus explicite quant à la démarche des pouvoirs publics et le divorce annoncé avec le président de la FAF, Ould Ali a expliqué qu'*«en tant que ministre, je dois présenter le bilan de la participation algérienne au Premier ministre et au président de la République. C'est inadmissible de dire que l'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires lors des trois dernières années pour une meilleure prise en charge de la sélection algérienne et du football algérien»*, a-t-il dit. En attendant la réunion du Bureau fédéral de la FAF, prévue le 11 février, le président de la Fédération algérienne de football

dont la gestion est pour le moins désastreuse est appelé à céder son poste, lui qui ne semble pas reconnaître son entière responsabilité dans l'élimination des Verts à la CAN 2017. Une responsabilité pour autant avérée en raison de sa gestion désastreuse de la Fédération et son incapacité à garantir un minimum de stabilité et de sérénité au sein du groupe. D'ailleurs faut-il rappeler que la revendication du départ de Raouraoua n'est plus une affaire d'un ministre ou de toute autre institution, mais d'une population blessée dans son amour propre suite à des résultats catastrophiques, voire humiliants. A l'élimination de l'équipe nationale du premier tour de la Coupe d'Afrique, l'équipe algérienne de football a sérieusement compromis ses chances de se qualifier à la Coupe du monde. **Massi S.**

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tlemcen

### Saisie de 76 kg de kif traité à Maghnia

LES ÉLÉMENTS du service régional de lutte contre le commerce illicite de drogues et psychotropes de la direction de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 76 kg de résine de cannabis et arrêté trois trafiquants, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de cette direction. Agissant sur informations faisant état d'un réseau activant au niveau de Maghnia dans la contrebande de drogues, les éléments de ce service ont entamé leurs investigations et surveillance de suspects ayant abouti au démantèlement

de ce réseau. L'opération a permis la saisie de cette quantité de drogue et l'arrestation de trois trafiquants, deux véhicules utilisés dans le transport de la marchandise prohibée et d'une somme de 700 000 DA représentant les revenus de cette activité, a-t-on ajouté de même source. Le service compétent a ouvert une enquête pour déterminer la destination de la drogue et identifier les autres membres du réseau.

Khaled C.

## Bundesliga/Dortmund

### Des supporters de Leipzig, dont des femmes et des enfants, attaqués

DES SUPPORTERS de Leipzig, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants en bas âge, ont été agressés samedi à Dortmund, juste avant le match de Bundesliga ayant opposé leurs deux clubs, a annoncé hier la police locale. Environ 8 500 fans de Leipzig avaient effectué le déplacement dans la Ruhr à l'occasion de cette 19<sup>e</sup> journée du championnat d'Allemagne et certains d'entre eux ont été pris à partie à coup de cannettes et de pierres, devant le Signal Iduna

Park, enceinte du Borussia Dortmund où 81 630 spectateurs ont assisté à la victoire de l'équipe locale (1-0). «Avant le coup d'envoi de la rencontre, dans le quartier de Strobelallee, des cannettes et des pierres ont été lancées dans la direction des supporters de Leipzig», a indiqué la police dans un communiqué. Le club de Dortmund a condamné ces violences, alors que 28 personnes ont été arrêtées pour violences, coups et blessures, troubles de l'ordre public, insultes et rébellion.

Hafid F.

## FC Barcelone

### Fracture du nez pour Rafinha

LE MILIEU de terrain international brésilien du FC Barcelone, Rafinha, blessé au visage samedi lors de la victoire de son équipe contre l'Athletic Bilbao (3-0) en Championnat d'Espagne, souffre d'une fracture du nez, a annoncé hier le club catalan, sans préciser la durée de son absence. «La période d'indisponibilité de Rafinha dépendra de l'évolution clinique de la blessure», a indiqué le Barça dans un communiqué. Selon les quotidiens sportifs catalans *Mundo Deportivo* et *Sport*, l'international brésilien de 23 ans serait d'ores et déjà forfait pour la réception de l'Atlético Madrid, mardi en demi-finale retour de Coupe du Roi (victoire du Barça 2-1 à l'aller). Rafinha serait même incertain de participation au huitième de finale aller de Ligue des champions, prévu le 14 février

courant, sur la pelouse du Paris Saint-Germain. Le milieu barcelonais a été contraint de céder sa place à la 55<sup>e</sup> minute de jeu, samedi après-midi au Camp Nou, le visage couvert de sang, après un choc avec son gardien Ter Stegen. «Il a reçu un coup de genou, qui lui a causé une plaie impressionnante», avait commenté son entraîneur Luis Enrique, alors qu'une photo de coupure à l'arcade a été diffusée sur des réseaux sociaux. Cependant, l'absence de Rafinha ne devrait pas être trop handicapante pour le Barça, car le club catalan va récupérer dans les prochains jours deux de ses habitués titulaires dans l'entrejeu, à savoir Andres Iniesta et Sergio Busquets, qui reviennent tous les deux de blessures.

R. S.

## Championnat d'Espagne

### Séville accroché par Villarreal (0-0)

LE SÉVILLE FC a été accroché par Villarreal (0-0), hier en match comptant pour la 21<sup>e</sup> journée du Championnat d'Espagne, ratant l'opportunité de revenir à un point derrière le Real Madrid en tête. Au stade Sanchez-Pizjuan, le gardien de Villarreal Sergio Asenjo a livré une performance spectaculaire, stoppant même un penalty de Samir Nasri (49') pour préserver le nul du «sous-marin jaune». Ce résultat décevant ne fait pas les affaires de Séville (3<sup>e</sup>, 43 pts), qui laisse s'échapper le FC Barcelone à la deuxième place (2<sup>e</sup>, 45 pts). Surtout, l'équipe andalouse rate l'occasion de revenir à portée du Real (1<sup>er</sup>, 46 pts, deux matches en moins), dont la rencontre prévue dimanche face au Celta Vigo a été reportée à une date ultérieure en raison d'intempéries qui ont endommagé le stade Balaidos.

Racim S.

## les élections législatives fixées au 4 mai



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Après la suspension du décret migratoire

### Plusieurs familles syriennes se rendent aux Etats-Unis

■ Plusieurs familles syriennes se rendaient dimanche, à partir de Beyrouth, aux Etats-Unis, au lendemain de la suspension du décret migratoire bloquant l'entrée dans le pays aux ressortissants de sept pays dont la Syrie, ont rapporté des médias libanais.

Par Slim N.

«Plusieurs compagnies aériennes ont autorisé dimanche des citoyens des sept pays visés par le décret à se rendre vers les Etats-Unis à partir de Beyrouth (...), a affirmé l'Agence d'information libanaise (ANI).

«Plusieurs familles syriennes possédant des documents officiels leur permettant de rentrer aux Etats-Unis en transitant par des pays européens et arabes ont quitté Beyrouth aujourd'hui (dimanche)», a ajouté l'agence.

Un juge américain puis une Cour d'appel américaine ont rejeté l'application du décret migratoire bloquant l'entrée aux Etats-Unis pendant trois mois, aux ressortissants de sept pays (Syrie, Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan et Yémen).

S. N. /APS

## Neige en Afghanistan

### Plusieurs dizaines de morts

LES ABONDANTES chutes de neige enregistrées depuis jeudi sur l'Afghanistan ont déjà fait plusieurs dizaines de morts au moins, mais le bilan pourrait évoluer avec la progression des secours vers les villages les plus reculés, ont indiqué des responsables hier. En fin d'après-midi d'hier, le ministère des Catastrophes naturelles dénombrerait «54 morts et 52 blessés dans des avalanches ou à cause du froid dans 22 provinces», a rapporté le responsable de la communication, Mohammad Omar Mohammadi, cité par l'AFP. Le gouvernement a décrété la journée fériée pour les services publics et les écoles. Par ailleurs, «168 maisons et 340 têtes de bétail ont été perdues», selon le ministère, une autre source faisant état de 600 têtes emportées par les avalanches dans le Badakhshan (nord-est). «De

fortes chutes de neige ont été enregistrées dans 22 provinces (sur 34) dont les plus touchées ont été au centre celles de Sar-e-Pul, Wardak, Ghazni, Bamiyan, Parwan, au nord Samangan, au nord-est le Badakhshan et le Nuristan et enfin la province de Laghman dans l'est», a-t-il détaillé à l'AFP. Mais de façon très exceptionnelle, même la province méridionale de Kandahar a reçu de la neige. «D'après nos informations, 18 personnes ont péri dans des avalanches au Badakhshan et des dizaines d'autres sont toujours prises au piège par les routes enneigées, que nous essayons de secourir», a ajouté le porte-parole. Le bureau du gouverneur du Badakhshan a évoqué 20 morts en trois jours dans cette province, la plus montagneuse et la plus haute du pays dans le massif de l'Hindu Kush, avec des

sommets à près de 8 000 m d'altitude. A Parwan, juste au nord de Kaboul, le porte-parole du gouverneur Wahid Sediqqi a dénombré «16 tués et cinq blessés par les chutes de neige et les avalanches». «Les secours et les équipes médicales ont été dépêchés sur place pour apporter une première aide d'urgence aux familles touchées», a-t-il ajouté. Mais la neige s'est également abattue sans faire de victimes toute la nuit de samedi à dimanche sur Kaboul, avec une couche de 30 à 40 cm inédite depuis cinq ans au moins. Les avalanches mortelles sont fréquentes en Afghanistan en hiver, mais les opérations de secours sont entravées par le manque d'équipement adéquat. L'extrême pauvreté des habitants les prive d'abri et de protection efficaces contre les intempéries et le froid.

R. I.